

Crise des valeurs en milieu scolaire au Burundi

PANA, 17 juin 2016 Bujumbura, Burundi - Le dernier incident en date d'une longue série dans le milieu scolaire au Burundi a poussé, vendredi, la justice de Kayanza, dans le Nord du pays, à prononcer un sévère verdict de 15 ans de prison pour 15 adolescents, dont quatre jeunes filles d'un lycée islamique local, présumés coupables d'une "tentative d'assassinat" sur leur directeur, Pascal Ndikumana, rapporte la radio publique, citant son correspondant sur place.

Le dernier incident en date d'une longue série dans le milieu scolaire au Burundi a poussé, vendredi, la justice de Kayanza, dans le nord du pays, à prononcer un sévère verdict de 15 ans de prison pour 15 adolescents, dont quatre jeunes filles d'un lycée islamique local, présumés coupables d'une « tentative d'assassinat » sur leur directeur Ndikumana, rapporte la radio publique, citant son correspondant sur place. Depuis le mois de mai dernier, les médias burundais ne titraient surtout à la une que sur un phénomène nouveau de gribouillage généralisé de la photo du chef de l'Etat, Pierre Nkurunziza, dans un manuel scolaire encore illustré de portraits de deux anciens rois du pays, pour la postérité. Les portraits des deux rois sont à ce jour éparpillés par les gribouillis que bien des pédagogues à Bujumbura assimilent à un réflexe à la limite du naturel chez les plus jeunes. La jeunesse burundaise a encore fait parler d'elle ces derniers jours, suite à la découverte d'un réseau de trafiquants d'hontes de petites filles entre le Burundi et certains du golfe, comme Oman et l'Arabie Saoudite, à des fins lucratives. Dans le cas des violences en milieu scolaire, la justice s'est montrée plus déterminée à y mettre fin et le tribunal de grande instance de Kayanza a donné l'exemple en assortissant son verdict d'une forte amende collective de 100 millions de francs burundais (64.000 dollars américains), en vue de dédommager l'éducateur des coups et blessures reçus dans des circonstances pour le moment inconnues. Dans l'affaire des gribouillis, la justice n'a pas non plus de main morte, n'hésitant pas à envoyer en prison, y compris des mineurs de moins de 18 ans, relève-t-on dans les milieux des défenseurs des droits des enfants. C'est dans ce cadre qu'une dizaine d'adolescents ont été jugés et envoyés en prison pour « outrage au chef de l'Etat », un délit punissable au moins cinq ans dans le code pénal burundais. Des centaines d'autres adolescents renvoyés à domicile, le temps des enquêtes pour établir les responsabilités individuelles, surtout que le rare livre est parfois partagé à plusieurs, quand il ne circule pas d'une classe à une autre, se défendent les présumés coupables. Le traitement de l'affaire des gribouillis divise l'opinion entre ceux qui trouvent que le règlement scolaire suffisait à ramener les jeunes élèves dans le droit chemin et d'autres qui soutiennent plutôt des sanctions sévères pour décourager le manque d'égard envers l'autorité du chef de l'Etat, en particulier, et envers les adultes, en général, comme la culture burundaise. L'affaire des gribouillis a, par ailleurs, fini par prendre une dimension politique importante, surtout dans les milieux officiels à Bujumbura qui accusent les opposants au régime de manipuler la jeunesse scolarisée à des fins inavouées. La même accusation avait été portée contre l'opposition d'après la jeunesse pour dans la rue le troisième quinquennat présidentiel, à l'origine de la crise politique et des droits humains, depuis avril 2015 soutiennent les analystes à Bujumbura. Dans une récente déclaration, la Fédération nationale des associations engagées dans le domaine de l'enfance au Burundi (FENAEB, indépendante) renvoyait dos-à-dos les politiciens burundais qui ont toujours fait de la jeunesse, un « tremplin » pour arriver à leurs fins. La FENAEB demande au ministre de l'Education nationale de pardonner aux adolescents compromis dans l'affaire de gribouillage du portait présidentiel afin de leur permettre de passer les examens en cours de fin d'année. L'organisation recommande enfin le même ministre organise « beaucoup » de séances d'éducation civique en milieu scolaire pour enraciner dans l'esprit des adolescents, les valeurs d'humanité, de paix et de tolérance.